

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la Réserve opérationnelle et sur la lutte contre le terrorisme et les incendies de forêt, à Tulle le 11 août 2016.

LE PRÉSIDENT : Je voulais venir ici, dans cette École de Gendarmerie qui forme toute l'année des gendarmes auxiliaires, mais qui pour l'été, grâce à des personnels volontaires, forme des gendarmes qui sont de la Réserve opérationnelle.

J'ai voulu, après les attentats du 14 juillet, qu'il y ait un renforcement de la Réserve opérationnelle. Cette Réserve opérationnelle permettra qu'à la fin du mois d'août, il y ait 4.000 personnels qui seront disponibles pour renforcer les effectifs des Forces de sécurité, notamment de la Gendarmerie. Pour atteindre le chiffre de 4.000, il faut être capable de former, dans la Réserve, 15.000. Nous voulons qu'il y ait une Garde nationale, au fur et à mesure des mois qui permettront cette formation et l'organisation de cette Réserve pour la Gendarmerie, pour la Police, mais aussi pour nos Armées, de façon à ce que nous puissions avoir des effectifs qui, toute l'année, puissent assurer aux Français une protection et une sécurité.

Je voudrais féliciter ces jeunes, ou ces moins jeunes parce que pour être dans la Réserve, il faut avoir moins de 40 ans. J'avais lancé cet appel, après le 14 juillet et il a été entendu. Beaucoup de ces jeunes se sont engagés pour passer leur été à se former pour devenir opérationnels. Je veux dire à tous les Français combien il est important de s'engager. Il y a, bien sûr, les personnels qui sont ceux de nos effectifs de gendarmes, de policiers, il y a nos militaires, mais il y a aussi ce que les citoyens peuvent, sur leur temps, décider de faire au service de la Nation. Je pense que c'est un bel exemple que ces jeunes donnent, parce qu'ils ont compris que si nous voulons être les plus efficaces possibles, les plus engagés possibles, il fallait être là pour protéger nos concitoyens, dans le respect du droit. Ce qu'ils apprennent ici c'est à manier les armes, à se défendre, c'est aussi à pouvoir intervenir, mais à le faire dans le respect de la loi.

Je veux également souligner le rôle des personnels qui encadrent ces jeunes, qui sont eux-mêmes de la Réserve, qui ont décidé, là aussi, sur leur temps personnel, sur leur temps de vacances, de venir pendant quinze jours au mois d'août pour encadrer ces jeunes et leur permettre de devenir des gendarmes de la Réserve opérationnelle. La France est un ensemble, et la France, elle doit être ensemble pour assurer sa sécurité et j'ai voulu qu'il y ait plus de postes de créés pour la Police, pour la Gendarmerie, pour nos Armées, mais nous serons encore plus forts s'il y a cet engagement dans le cadre de la Réserve opérationnelle.

Elle va devenir la Garde nationale. La Garde nationale sera ce que seront toutes ces Réserves qui seront mobilisées toute l'année pour assurer la sécurité des Français face aux menaces que nous connaissons et notamment à la lutte contre le terrorisme. La France est forte, elle est forte de sa jeunesse, elle est forte de l'engagement de nos concitoyens et c'est parce qu'elle est forte qu'elle peut répondre aux menaces, c'est parce qu'elle est forte qu'elle est aussi attaquée. Donc nous avons aussi des devoirs, devoirs à l'international, lutter contre le terrorisme, mais des devoirs aussi au plan intérieur, assurer la sécurité des Français où qu'ils vivent sur le territoire national. Voilà le sens de cette visite qui est d'abord de saluer l'engagement d'une jeunesse en faveur du pays. J'ai voulu qu'il y ait plusieurs formes d'engagement, il y a le service civique qui va être généralisé et puis il y a ce service militaire volontaire que j'ai aussi créé pour ceux qui veulent

généraliste et patriotique, à ces autres militaires volontaires, que j'ai souvent vus, pour ceux qui veulent faire un service dans le cadre militaire et enfin, il y a cette Réserve opérationnelle, cette future Garde nationale. Donc c'est, je crois, un bel exemple que les jeunes ont donné pour convaincre les Français que c'est eux qui ont la réponse. Merci.

Journaliste : Des questions, Monsieur le Président, aux incendies qui ont ravagé

LE PRESIDENT : En ce moment, nous faisons face à plusieurs incendies, dont certains d'origine criminelle et nous retrouverons leurs auteurs, d'autres qui se sont hélas propagés. Je veux saluer le travail exceptionnel des Sapeurs-Pompiers et j'ai un hommage tout particulier, une pensée particulière à l'égard de ces Sapeurs-Pompiers qui sont aujourd'hui dans l'action et certains qui sont gravement blessés. Il doit y avoir des précautions qui doivent être rappelées. Il doit y avoir des punitions qui doivent être effectuées et qui doivent être prononcées face à ces auteurs d'incendie. Et puis il y a enfin un service exceptionnel, qui est le service des Sapeurs-Pompiers, professionnels pour beaucoup, volontaires aussi, je veux saluer cet engagement et donc nous devons mobiliser tous les moyens. Le ministre de l'Intérieur a fait en sorte que tous les canadiens dont nous pouvions disposer puissent être en capacité d'intervenir et nous aurons aussi les renforts venant d'autres départements pour que l'Hérault notamment, les Bouches-du-Rhône, mais d'autres départements qui peuvent être concernés puissent être soutenus dans l'effort qui est le leur pour lutter contre ces incendies de forêt. Là encore, la solidarité de la Nation doit se manifester et je voulais ici, par ma présence, dire combien je suis reconnaissant pour tout ce que font les Sapeurs-Pompiers, qu'ils soient professionnels ou qu'ils soient volontaires.

Journaliste : Irez-vous sur place ?

LE PRESIDENT : Il est possible que j'aille sur place. Pour l'instant, ce qui compte, c'est que les pompiers soient sur place et que le ministre de l'Intérieur, avec le Premier ministre, puisse, sous mon autorité, prendre toutes les décisions. Mais je veux apporter mon soutien à ceux qui se battent aujourd'hui, ceux qu'on appelle « les soldats du feu », qui paient un lourd tribut.

Journaliste : Monsieur le Président, alors que le débat se durcit à droite sur la sécurité, est-ce que la Réserve opérationnelle que vous nous présentez est une réponse suffisante, adaptée à la menace ?

LE PRESIDENT : C'est une réponse ! Il y en a beaucoup d'autres ! La réponse, c'est d'abord d'avoir pris la mesure de ce qu'était cette menace, d'avoir fait voter des lois tout à fait importantes et je rappelle qu'il y a eu plusieurs lois antiterroristes, lois contre les criminels qui agissent et qui font des trafics qui peuvent entretenir le terrorisme. Nous avons fait voter une loi sur le Renseignement. Nous avons aujourd'hui tous les moyens pour agir, mais il faut des personnels. C'est en ce sens que nous avons besoin de créer des postes qui ont été supprimés précédemment. Je pense que, à droite, ils savent exactement ce qu'ils ont fait ou n'ont pas fait. Et puis il y a, au-delà de ces postes créés, ce que nous pouvons faire à travers la Réserve opérationnelle. C'est toute la Nation qui doit se mobiliser, mais il est vrai que c'est l'Etat qui doit consentir les efforts budgétaires et c'est ce que j'ai fait. J'ai décidé qu'il y aurait l'abandon des suppressions de postes dans nos Armées, ce qui était le cas les dernières années. J'ai demandé à ce que l'on puisse créer davantage de moyens pour que nous ayons les matériels nécessaires pour agir et la coordination des services de Renseignement et c'est un tout. Et c'est parce que nous avons cette cohérence que nous pouvons agir. Merci à vous.